



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Insuffisances des moyens de la sécurité civile dans la lutte contre les feux

Question écrite n° 16777

Texte de la question

M. Sébastien Delogu alerte M. le ministre de l'intérieur sur les insuffisances persistantes des moyens de la sécurité civile dans la lutte contre les feux de forêt et sur l'accompagnement des sinistrés après l'incendie de l'Estaque à Marseille. En 2023, M. le député avait déjà alerté le Gouvernement sur le manque de moyens aériens à la disposition des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône pour faire face à l'intensification des feux de forêt, conséquence directe du dérèglement climatique, des épisodes de sécheresse et des canicules de plus en plus fréquents. En réponse, le Gouvernement mettait en avant les investissements engagés, le renforcement des moyens terrestres et aériens, ainsi que les mesures destinées à améliorer le recrutement et la fidélisation des équipages de la sécurité civile. Pourtant, les événements survenus à Marseille le 8 juillet 2025, lors du dramatique incendie de l'Estaque, interrogent profondément sur l'efficacité réelle de ces dispositifs. Cet incendie a ravagé près de 700 hectares, endommagé ou détruit 91 habitations et bouleversé durablement des dizaines de familles dans les quartiers nord de Marseille. Un an après cette catastrophe, de nombreux habitants dénoncent des indemnisations d'assurance largement insuffisantes pour reconstruire leur logement ou remplacer leurs biens. Ils expriment également un profond sentiment d'abandon face aux difficultés administratives qu'ils rencontrent et mettent en cause la gestion opérationnelle de l'incendie, estimant que des retards ou des insuffisances dans les moyens engagés ont pu aggraver les conséquences du sinistre. Beaucoup attendent encore des réponses de l'État sur les conditions dans lesquelles les secours ont été mobilisés et coordonnés. Ce drame rappelle que, malgré les annonces gouvernementales, les territoires les plus exposés demeurent particulièrement vulnérables face à des incendies de plus en plus violents et rapides. Il pose également la question de la capacité réelle de l'État à protéger les populations, à garantir des moyens opérationnels suffisants et à accompagner dignement les victimes après de tels événements. En conséquence, M. le député demande à M. le ministre quel bilan le Gouvernement tire de l'incendie de l'Estaque, si une évaluation indépendante des moyens engagés et de la coordination des secours a été réalisée, quelles mesures supplémentaires seront prises pour renforcer durablement les capacités aériennes et terrestres de la sécurité civile dans les Bouches-du-Rhône et quelles initiatives il entend mettre en œuvre afin de garantir un accompagnement effectif des sinistrés, notamment en matière d'indemnisation, de reconstruction et de soutien administratif. Il lui demande enfin quelles leçons le Gouvernement entend tirer de cette catastrophe afin qu'un tel drame ne se reproduise plus.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Delogu](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16777

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2026](#), page 6185